

SÉANCE DU 23 FEVRIER 2024

SESSION ORDINAIRE

L'an deux mille vingt-quatre, le 23 février à vingt heure trente, les membres du Conseil Municipal de Vallée-de-Ronsard légalement convoqués, se sont réunis au nombre prescrit par la loi dans la Salle du Conseil Municipal de la Commune Déléguée de Couture-sur-Loir selon les dispositions de l'article L2121-7 du Code Général des Collectivités Territoriales, sous la présidence de Monsieur Philippe MERCIER

Date de la convocation : 15 février 2024

Présents : M. Philippe MERCIER, Mme Nicole GOYARD, M. Patrick COCHONNEAU, Mme Mireille BONZI, M. Bernard POITOU, M. Patrick LETOR, Mme Véronique FURON, Mme Nicole TINTAUD, M. Alexandre COCHONNEAU, Mme Claudine VIDAL M. René LACHASSAGNE, Mme Annick GUILLEMAN, Mme Annie JALLET, Mme Alicia BENEVAUD

Absents excusés : M. Frédéric HERVE a donné pouvoir à Mr Alexandre COCHONNEAU, M. Mickaël WAGEMANS a donné pouvoir à Mme Nicole TINTAUD, M. Jean-Philippe MAUVENU, M. David MARTINS a donné pouvoir à M. Philippe MERCIER

Absents non excusés : Mme Nathalie LAFAYE,

Secrétaire de séance : Mr Patrick COCHONNEAU

1) Approbation du compte-rendu du 15 décembre 2023

Le compte-rendu du 15 décembre n'appelle aucune remarque de la part du Conseil Municipal.

2) Subvention Tour du Loir et Cher 2024

Le Tour du Loir est organisé du 10 au 14 avril 2024. La troisième étape passera par Vallée de Ronsard le vendredi 12 avril 2024. Il souhaite une subvention d'organisation à la hauteur de 0,15 € par habitant de la commune. Le recensement de 2019 est de 519 habitants sur la commune de Vallée de Ronsard. La somme pour la subvention est de 77.85 €. Le conseil municipal doit se prononcer sur l'octroi de cette subvention

Le Conseil Municipal, à l'unanimité

DECIDE

- D'accorder une subvention au Tour du Loir-et-Cher à hauteur de 77,85 €
- D'autoriser le Maire à signer tous les documents se rapportant à cette subvention
- Dit que les crédits seront prévus au Budget Primitif 2024

3) Nom de la Boulangerie

Suite à l'ouverture de la Boulangerie/Epicerie/Tabac de la Commune, il convient de lui donner un nom. La gérante propose : « Les Ronsardises »
Une autre proposition est « Aux Ronsardises »

Le Conseil Municipal peut donner un avis sur ce nom.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité
APPROUVE

- Le nom de « Aux Ronsardises »

4) Transactions Immobilières

Monsieur le Maire a demandé une estimation des 2 logements situés Ruelle des Petits Jardins à Couture. Il propose de mettre en vente ces 2 logements. Au vu du résultat, le Maire souhaite proposer la vente des 2 logements au prix de 190 000 € le lot.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :
DECIDE

- La mise en vente des 2 logements Ruelle des Petits Jardins au prix de 190 00 € le lot
- Autorise Monsieur le Maire à signer tous documents et actes nécessaires à la mise en œuvre de la délibération
- Autorise Monsieur le Maire à mandater l'Etude de Maître Berthelot-Lemoine pour réaliser cette opération

5) Adressage – Validation des noms de Rues

Lors de précédents conseils municipaux, la commission adressage a présenté les propositions de noms de rues.

Il convient de valider ces nouveaux noms.

Mme Mireille BONZI présente cette liste.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité
DECIDE

- De valider la liste des noms de Rue telle que présentée en annexe
- Autorise le Maire à prendre les arrêtés de numérotation
- De préparer les courriers d'informations aux habitants

6) Orientations Budgétaires

Monsieur le Maire présente les orientations budgétaires pour 2024 et pour les investissements, la PPI jusqu'en 2026.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité

- PREND ACTE des Orientations Budgétaires

7) Tableau des Effectifs au 1^{er} janvier 2024

Le Maire présente le tableau des effectifs ci-après :

Grades ou emplois	Catégories	Effectifs budgétaires ETP		Effectifs pourvus ETP	
		Dont TC	Dont TNC	Tit	Non Tit
Filière administrative Adjoint administratif * Agence Postale 15/35è * Accueil – Secrétariat 24/35è (non pourvu) * Accueil – Secrétariat 20/35è	C	0	1.67	0	1.00
Adjoint administratif ppal 1 ^o classe * Secrétariat de Mairie 24/35è	C	0	0.69	0.69	0
Total : Filière administrative		0	2.36	0.69	1.00
Filière technique Adjoint technique * Cantine 21/35è * Garderie-Cantine – Ent. Locaux 24,5/35è * Ent. Espaces Verts (non pourvu) 8/35è		0	1.49	0	1.26
Adjoint technique ppal 1 ^o cl * Agent Polyvalent Couture 35/35è	C	1	0	1	0
Adjoint technique ppal 2 ^o cl * Agent Polyvalent Tréhet 24/35è	C	0	0.69	0.69	0
Total : filière technique		1	2.18	1.69	1.26
Total Budget		1	4.54	2.38	2.26

Le Conseil Municipal, à l'unanimité
DECIDE

- De valider le tableau tel que présenté

8) Loyer du Commerce Multi-services

La Boulangerie/Epicerie/Tabac a ouvert ses portes le 9 janvier 2024.

La locataire-gérante n'ayant pas accès à tous les équipements jusqu'au 31 janvier 2024, Monsieur le Maire propose de commencer à émettre les titres de recettes à compter du 1^{er} février 2024.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité
DECIDE

- De demander les loyers à compter du 1^{er} février 2024.
- Autorise le Maire à signer tout document se rapportant à cette location

9) Questions diverses

- a) Elections Européennes : Les élections auront lieu le 9 juin 2024. Lors du prochain conseil municipal, il sera mis à disposition un planning afin d'organiser au mieux la tenue des bureaux de votes.
- b) Devis pour rideaux : Il convient d'installer des rideaux de la vitrine principale de la Boulangerie.
2 devis ont été demandés : FOUQUET : 2 908,80 €, AEA Domotique : 9 791,00 €. Le CM autorise le Maire à signer le devis FOUQUET. Une visite se fera sur place avec le menuisier afin de réajuster les dimensions suite à la pose de la porte.
- c) Sol du logement (au-dessus de la Boulangerie) : Plusieurs propositions ont été faites :
- Peinture : 2 721,00 € HT
 - Lasure : 2 484,00 € HT (non étanche)
 - Dalles PVC : 2 286,00 € HT
 - Linoléum : en attente de devis

Le Conseil Municipal a une préférence pour le lino si les tarifs sont similaires aux autres propositions.

- d) Contrat d'entretien toitures des bâtiments communaux : Le Conseil Municipal valide le devis GOULVENT pour 4 878,00 € HT par an
- e) Informations diverses :
- * La remorque agricole 6T s'est faite volée. Plainte a été déposée ;
 - * Les plantations des rosiers ont été réalisées à Tréhet et à Couture,
 - * Il faudra réfléchir à l'enseigne de la Salle de la Roseraie,
 - * Le recensement est terminé : 536 habitants dans la Commune de Vallée de Ronsard (97 sur Tréhet et 439 sur Couture).

Le prochain conseil municipal est programmé le 5 avril 2024 à 20h00.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée le 23 février 2024 à 22h50.

Le Maire,
Philippe MERCIER